

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du lundi 11 décembre 2023

Etaient présents : MM. BARRAS Olivier, BLANC Jean-Marc, COTTIER Boris, EVRARD Franck, M. LECHARTIER Marc-Antoine, M. MERMILLON Éric, Mme GALOT Cécile, POCHET Eliane, MM. TOURNIER Frédéric, VUAILLAT Bernard.

Secrétaire de séance : M. BARRAS Olivier.

La séance est ouverte à 18 heures 30.

1) Approbation du compte rendu du Conseil du 23 octobre 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Revue commissions communales et intercommunales

Sentiers : L'assemblée générale a eu lieu le 18 novembre, le bureau a été réélu.

Bois et Forêt : Il est possible de passer 100% de résineux dans la chaudière bois déchiqueté, ce qui sera fait pour la saison 2024-2025.

Camping : Labélisation Ecolabel international Clef Verte, le 2^{ième} du Département. Une bonne nouvelle pour le camping qui monte en gamme et qui attirera une clientèle supplémentaire.

CCAS : Distribution du colis des anciens en cours.

Il a été évoqué les difficultés de Chantal Pasquier qui s'est cassé le pied et qui refuse l'aide du CCAS.

Communication : Le journal communal devrait être distribué début d'année 2024.

Culture : Du fait des travaux prévus à la salle des fêtes au cours de l'année 2024, la commune ne s'engage pas sur l'accueil du Festival Tôt ou T'art pour cette année.

Bibliothèque : Compte rendu de Mme POCHET sur la dernière AG de l'association, démission de la Présidente Mme JACQUINOD-CARRY Paulette, 13 personnes cotisent à l'association, subvention pour les déplacements des bénévoles trop faible par rapport aux frais réels : à revoir.

Un mail sera transmis à l'association pour régulariser la situation vis-à-vis des statuts.

Travaux : Concernant la salle des associations, les tables et chaises vont être livrées courant janvier. L'accès à la salle de façon autonome est à l'étude (application avec code et réservation en ligne).

De nouveaux plans ont été réalisés pour la rénovation de la salle des fêtes et de la cantine par l'Atelier B, le coût des travaux est estimé à 300 000.00 € pour la salle des fêtes et 200 000.00 € pour la cantine. M. BARRAS suggère d'ajouter une arrivée d'eau « côté buvette » dans la salle des fêtes, validé. Les travaux pourraient être réalisés entre mai et octobre.

SIEA : La cotisation 2023 s'élève à 3000 €.

3) Délibérations

Un appel aux agriculteurs sera fait en cas de fortes chutes de neige moyennant une rémunération de 22€ HT de l'heure, convention validée.

Finances :

- l'admission en non-valeur des créances de moins de 100€ sera déléguée au Maire à compte du 1^{er} janvier.
- Changement de nomenclature de la comptabilité communale pour passer en M57.

Désignation d'un référent déontologue en concordance avec l'Agglo du Pays de Gex et proposé par le Centre de Gestion.

Subvention de 200€ pour l'association « Un pas pour James ».

Contribution au centre de loisir de Lélex pour un montant de 500€, après vote de l'assemblée (5 voix Pour, 4 voix Contre et 1 Abstention).

4) Questions et courriers divers

Mise en place d'un système de déclenchement automatique des cloches de l'église.

Zone d'accélération des Energies Renouvelables, à étudier et débattre avec les élus.

La station essence passera sous l'enseigne Avia le 1^{er} mars avec prise en compte de la maintenance des installations par Avia.

Création d'un jardin du souvenir au cimetière pour un montant de 5000€.

Tour de table : remerciements des anciens pour les colis de Noël, difficulté d'accès aux containers de tri sur Menthieres (à l'étude).

Le prochain conseil est programmé le 29 janvier à 18h30.
La séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire, Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance, Olivier BARRAS

